



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Economie - Gestion

de l'Université des Antilles et de la
Guyane

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académies : Guadeloupe, Martinique, Guyane

Établissement déposant : Université des Antilles et de la Guyane - UAG

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Economie-Gestion

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI150009157

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Campus de Fouillole (Guadeloupe) et Campus de Schœlcher (Martinique).

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Economie-Gestion* de l'Université d'Antilles-Guyane est délivrée sur les sites de la Guadeloupe et de la Martinique. A la Guadeloupe, les deux premières années de licence propose les enseignements traditionnels fondamentaux en économie et gestion. La troisième année offre deux parcours : *Economie de l'environnement et de l'aménagement du territoire* et *Economie et politiques appliquées*. A la Martinique, dès la 1^{ère} année, la licence *Economie-Gestion* se décline en trois parcours : *Economie et gestion de l'entreprise*, *Monnaie-Banque-Finance* et *Economie géographique, gestion et aménagement du territoire*. La troisième année de licence présente une spécialisation plus poussée dans chacun des trois parcours. En matière d'acquisition de compétences préprofessionnelles, la formation dispensée sur le site de la Guadeloupe offre des enseignements sur la création d'entreprise ou la préparation aux concours administratifs, alors que celle sur le site de la Martinique propose des enseignements orientés vers l'économie et la gestion de l'entreprise.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette licence vise l'acquisition des connaissances de base dans les disciplines d'économie et gestion, mais aussi en techniques quantitatives (statistiques, économétrie), permettant d'accéder à des emplois de cadres moyens ou de poursuivre des études en master d'économie ou de gestion. Sur le site de la Guadeloupe, le volume d'heures

d'enseignement en présentiel par étudiant est de 524 heures pour la première année de licence (L1), de 558 heures pour la L2 et de 588 heures pour la L3. Sur le site de la Martinique ces volumes horaires sont très légèrement différents selon les parcours, mais en moyenne de 588 heures pour la L1, 590 heures pour la L2 et 566 heures pour la L3. Les parcours proposés offrent une large palette d'enseignements et de nombreuses opportunités de poursuite d'études ; cependant, l'intérêt de certaines options (sport par exemple) dans la formation des étudiants semble tout à fait discutable. En langues comme en informatique des enseignements sont prévus à chaque semestre, mais on peut regretter l'absence de certifications de ces compétences transversales comme le TOEIC ou le C2i.

Les effectifs en première année sont importants sur les deux sites (respectivement 557 et 293 inscrits en Guadeloupe et en Martinique durant l'année 2012-2013), mais le taux d'abandon est élevé et le taux de réussite en première année est faible. Le dossier souligne le fait que parmi les primo-arrivants, une proportion importante d'entre eux présente un profil inadéquat pour ce type d'études (bac technologique ou professionnel) ou a déjà connu des difficultés dans sa scolarité.

Concernant le dispositif d'aide à la réussite, un responsable pédagogique de la licence joue le rôle d'enseignant référent sur le site de la Martinique. A priori, il n'existe pas d'enseignements de mise à niveau, mais du tutorat d'accompagnement est mis en place en première année de licence (L1). Un enseignement de méthodologie du travail universitaire est dispensé durant les deux semestres de la L1. Des passerelles sont prévues en fin de premier semestre ou de première année, notamment vers la filière *Administration économique et sociale* (AES). Des aménagements d'études sont également prévus pour les étudiants présentant des contraintes particulières (salariés, sportifs de haut niveau, handicapés...).

En matière d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études, le dossier est très succinct. Le site de la Martinique propose des rencontres avec des professionnels et des travaux dirigés de méthodologie de l'insertion professionnelle ; la présence d'un stage apparaît de façon assez marginale comme option possible dans les enseignements complémentaires. Le taux de poursuite en master est de 100 % pour les étudiants ayant obtenu leur licence sur le site de la Martinique. Il n'y a en revanche aucune information concernant la poursuite des études ou l'insertion professionnelle à l'issue de la L3 sur le site de la Guadeloupe.

Pour ce qui est du pilotage de la licence, les informations sont également lapidaires. Sur le site de la Guadeloupe, plusieurs enseignants assurent le pilotage de la licence sans pour autant constituer un comité proprement dit. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement sur aucun des sites. Un seul professionnel intervient dans la licence délivrée à la Guadeloupe alors qu'en Martinique, l'équipe pédagogique est constituée pour 23 % de professionnels. On ignore cependant la proportion d'enseignements que ceux-ci dispensent. L'évaluation des enseignements par les étudiants aurait besoin d'être mieux suivie par l'équipe pédagogique. Différentes actions d'information auprès des lycéens sont effectuées : journées portes ouvertes, présence au forum des lycéens, campagnes d'information dans les lycées.

- Points forts :
 - L'existence de parcours offrant une large palette d'enseignements aux étudiants.
 - La présence d'un dispositif d'insertion professionnelle sur le campus de la Martinique.

- Points faibles :
 - Les dispositifs d'aide à la réussite insuffisants, le taux d'échec important.
 - Le pilotage de la mention insuffisant : pas de suivi des étudiants, pas d'évaluation des enseignements.

- Recommandations pour l'établissement :

Eu égard au taux d'échec important en 1^{ère} année, il serait peut-être judicieux d'envisager une année-tremplin entre le lycée et l'université pour les lycéens dont le profil n'est pas en adéquation avec les exigences de la filière *Economie-Gestion*. Il serait également souhaitable que le suivi du devenir des étudiants et l'évaluation des enseignements par les étudiants soient effectivement réalisés. Ceci pourrait s'effectuer notamment par la mise en place d'un comité de pilotage. Le dispositif d'insertion professionnelle sur le site de la Guadeloupe devrait être renforcé, en intégrant notamment un plus grand nombre d'intervenants professionnels dans la formation.



Observations de l'établissement

Présidence

Dossier suivi par :

Antoine Delcroix

Fixe : 0590 48 33 83

Mobile : 0690 28 10 27

Mail : adelcroi@univ-ag.fr

**La Présidente de l'Université des Antilles
et de la Guyane**

A

**Monsieur le Président de l'AERES,
AERES,
20, rue de Vivienne,
75002 Paris**

Pointe-à-Pitre, le 15 septembre 2014

Nos réf. :

UAG-PRES/CMC/AD/DSA/N°2014 - 1435

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation de la **licence économie-gestion (dossier : LI - S3LI150009157)**.

Je n'ai pas remarques particulières à formuler quant aux observations formulées par le responsable de ce diplôme en Guadeloupe. Enfin, aucune réserve ou observation n'a été émise sur le rapport provisoire, au 15 septembre 2014, par le responsable du diplôme en Martinique.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées.


Corinne MENCE-CASTER



Pièce jointe : observations sur le rapport provisoire d'évaluation.

Licence économie gestion

Dossier : LI-S3LI150009157

Observations relatives au rapport d'évaluation

I. Observations portant sur la section « Synthèse de l'évaluation »

Au nom de l'ensemble de mes collègues du département d'économie en Guadeloupe et de la direction de la faculté, j'adresse mes remerciements aux experts de l'AERES pour avoir réalisé l'évaluation de notre diplôme de licence « économie-gestion ». Nos équipes de pilotage du département et de la faculté se réjouissent de ce bilan globalement positif du projet pédagogique de notre licence (socle de parcours offrant une large palette d'enseignements) même elle présente des points perfectibles (dispositifs d'aide à la réussite et dispositifs d'évaluation des enseignements insuffisants).

Notre équipe prend note des appréciations formulées dans le rapport d'évaluation et souligne qu'elle compte s'y appuyer pour apporter des correctifs, des éléments de réponse et des propositions pour nous permettre d'améliorer notre offre de formation.

◆ La maquette des formations de la licence

Le rapport d'expertise débute avec un bref rappel des objectifs de la licence en mettant rapidement en relief les contenus des maquettes.

Sur le pôle Guadeloupe, nos six semestres de la licence ont été soigneusement configurés pour répondre à différents équilibres en tenant compte de nos contraintes en termes de ressources humaines :

- l'élaboration de parcours de progression pour l'étudiant dans des champs disciplinaires : analyse économique ; gestion ; techniques quantitatives ;
- mise en place d'un tronc commun afin de fournir aux étudiants plus d'opportunités en termes d'orientation à l'issue de la deuxième année qui, rappelons-le, constitue l'année d'acquisition de l'ancien diplôme national le DEUG ; ce socle de matières dans les quatre premiers semestres s'aligne aussi sur le contenu moyen que l'on retrouve dans la plupart des maquettes de licence « économie – gestion » des universités françaises ;

Les évaluateurs de l'AERES soulignent que « l'intérêt de certaines options (sport par exemple) dans la formation des étudiants est tout à fait discutable ».

Il nous plaît de rappeler que la présence des enseignements optionnels appelés communément « enseignements libres » répond à une stratégie globale décidée et votée par le CEVU et le Conseil d'administration de l'UAG. En effet, dans le cadre de l'habilitation 2010-2014, l'UAG a mis en place des dispositifs de sensibilisation à l'insertion professionnelle dans les cycles licence et master sous plusieurs formes : unité d'enseignement libre, stages.

Techniquement, l'ensemble des matières chaque semestre est structurée en quatre blocs : Unité d'enseignements d'ossature 1, Unité d'enseignements d'ossature 2, Unité d'enseignements de professionnalisation et Unité d'enseignements complémentaires.

Il importe de rappeler que les enseignements libres constituent une composante du dernier bloc qui regroupe également deux autres types d'enseignements : langues et Outils informatique et multimédia.

Nous souhaitons aussi noter que cette présence d'un enseignement libre de 24H dans la maquette (par exemple : Théâtre et communication orale ; Ethno-musicologie ; Pratique du documentaire télévisé : aspects techniques et théorique et mise en pratique ; Se préparer à suivre un stage ;) a des avantages indéniables : elle participe à la diversité de connaissances et compétences que l'étudiant peut découvrir à l'université, ce qui lui offre de fait des opportunités d'ouvrir ses horizons ; elle procure à l'étudiant la possibilité d'individualiser et d'enrichir son parcours universitaire en lien avec son projet personnel et professionnel.

Enfin, notons que l'inscription à certains enseignements libres est soumise à des conditions, matérielles (capacité d'accueil) mais aussi pédagogique.

Sur cette même thématique, les évaluateurs déplorent que « En langues comme en informatique des enseignements sont prévus à chaque semestre, mais on peut regretter l'absence de certifications de ces compétences transversales comme le TOEIC et le C2i ».

Il convient de rectifier ce jugement pour informer messieurs les évaluateurs que la certification C2i est mise en œuvre à l'UAG depuis la fin des années 2000 et que les étudiants de la licence « économie – gestion » passent ce diplôme chaque année. En revanche, l'organisation de la délivrance du TOEIC nécessite la mise en place d'un dispositif regroupant des moyens humains et matériels qui ne sont pas du tout à la portée de la faculté SJE-Guadeloupe. En effet, notre équipe pédagogique en langue repose sur des moyens largement insuffisants : un PRAG en anglais et un demi-poste de lectrice en espagnol.

De même, nous aurions aimé voir les experts de l'AERES souligner la nécessité d'allouer des moyens financiers, matériels et humains pour rendre effectif de tels dispositifs : offre suffisante en laboratoires de langues pour accueillir le public important en L1 ; de nouvelles salles équipées en moyens technologiques ; des postes pour le recrutement de professeurs en langues et en informatiques ;

◆ Les taux d'abandon et de réussite

Les experts ont noté les constats suivants : « les effectifs en première année sont importants sur les deux sites mais le taux d'abandon est élevé et le taux de réussite en première année est faible. »

Nous attirons l'attention sur le fait que ce type de constat basé sur le seul examen des chiffres bruts d'effectifs inscrits et de nombre d'admis et d'ajournés est loin de donner une image juste de la réalité. Il ne s'agit pas pour nous de nier le niveau trop faible des taux d'abandon et de succès. Mais plutôt, l'on ne peut ignorer les éléments objectifs suivants qui nuancent ces constats :

-Plus que partout d'autre en France, les effectifs de bacheliers au profil inadéquat (bac professionnel et technologique) sont massifs à l'UAG, en particulier à la faculté SJE-Guadeloupe ; au sein de la filière « économie-gestion », le nombre de ces bacheliers peut aller jusqu'à représenter la moitié des effectifs !

-Les trois départements français (Guadeloupe, Guyane et Martinique) sont confrontés à des réalités économiques et sociales nettement plus défavorables que celles des autres départements de l'hexagone. Aussi, en étant la seule université présente sur le territoire, l'UAG ne peut pas bénéficier

des marges de manœuvre favorables que rencontrent les universités des autres villes françaises : bassin d'activité dynamique ; diversité de l'offre d'enseignement supérieur ; liberté de refus d'inscription des publics au profil inadéquat ; etc.

◆ Le dispositif d'aide à la réussite

Je souhaite apporter les précisions suivantes aux affirmations des experts de l'AERES : un responsable pédagogique joue également le rôle d'enseignant référent sur le site de Guadeloupe et de même, notre maquette comporte aussi des enseignements de remise à niveau. D'ailleurs, il faut indiquer par exemple que les deux premières semaines de cours en première année de licence sont réservées uniquement pour l'enseignement « Introduction aux techniques quantitatives », cours de rappels des notions de terminale et des éléments de mathématiques de base qui seront utiles durant l'année de L1 pour différents cours (statistiques, microéconomie, etc.).

Il est vrai que notre dossier n'explique pas le dispositif d'aide à la réussite mis en place, mais il existe bel et bien, même si nous devons faire avec les moyens limités qui sont à notre disposition. Sur ce dispositif, rappelons donc qu'il s'articule autour d'un ensemble d'enseignements et d'actions pilotés par l'enseignant référent : l'enseignement / stage de remise à niveau en techniques quantitatives ; le tutorat d'accompagnement ; des enseignements de méthodologie présent sur les deux semestres de la première année, allant jusqu'à proposer des rappels de français pour notre public important de titulaires de bacs professionnels ; des actions spécifiques destinées au public de première année de licence : cycle de conférence sur des sujets divers tels que « être acteur de ma réussite », « la gestion du stress à l'examen » ; organisation d'un forum sur les métiers de l'économie ; etc.

◆ Le dispositif d'insertion professionnelle

Au sujet de l'insertion professionnelle ou de poursuite d'étude, les experts ont avancé la critique d'un « dossier très succinct », de la présence d'un stage trop marginale dans la maquette du diplôme et de l'absence d'information sur la poursuite d'étude ou l'insertion professionnelle sur le site de Guadeloupe.

Nous souhaitons exprimer notre désaccord partiel avec ce diagnostic. La licence d'économie-gestion de l'UAG en Guadeloupe est une licence générale et précisément, elle figure à côté de deux autres licences professionnelles de notre faculté. Aussi, si la dimension de professionnalisation est très présente dans les secondes, elle n'a pas vocation à être très mise en avant dans la première. Par contre, le choix des matières composant nos maquettes de L1, L2 et L3 prend en compte la l'objectif de mise en lien des savoirs théoriques et des applications dans la vie professionnelle.

◆ Le dispositif de pilotage de la licence

Les experts de l'AERES ont formulé l'observation suivante « *Pour ce qui est du pilotage de la licence, les information sont également lapidaires. Sur le site de la Guadeloupe, plusieurs enseignants assurent le pilotage de la licence sans pour autant constituer un comité proprement dit. Il n'existe pas de conseil de perfectionnement sur aucun des sites* ». Et dans le résumé final de synthèse des points faibles, le rapport note « *le pilotage insuffisant de la licence* ».

En éléments de réponse, nous aimerions expliquer que l'absence d'un comité faisant officiellement fonction de dispositif de pilotage n'est en rien synonyme d'absence de pilotage. Comme l'ont relevé les experts, plusieurs enseignants sont impliqués dans ce processus de pilotage. Aussi, ce pilotage est mené collectivement par l'équipe pédagogique du département et, à titre de coordination, ce sont des responsables qui interviennent. Ainsi, la première année de licence est placée sous la responsabilité d'un Directeur des études. De même, la tâche de coordination de la préparation du contrat sur les trois pôles de l'UAG a été confiée à un enseignant qui travaille en collaboration avec le responsable du département « économie – gestion » qui supervise les questions pratiques.

II. Observations portant sur la rubrique « Recommandations pour l'établissement »

◆ « *Il serait judicieux d'envisager une année-tremplin entre le lycée et l'université pour les lycéens dont le profil n'est pas en adéquation avec les exigences de la filière Economie-Gestion* ».

Notre établissement a lancé les premières étapes de la procédure de concertation et de travail collectif en vue de l'élaboration de la nouvelle offre de formation dans le cadre du contrat 2014-2018.

Aussi, au nom du département, je veux exprimer nos remerciements aux experts de l'AERES pour leurs regards critiques et leurs conseils. Il ne fait pas de doute que nous garderons vos retours qui seront consultés lors de nos travaux de réflexion en vue de mettre en place nos nouvelles maquettes de diplômes. Naturellement, cette question de l'année-tremplin sera prise en compte.

◆ « *Il serait souhaitable que le suivi du devenir des étudiants soit effectivement réalisé* » et « *Il serait souhaitable que l'évaluation des enseignements par les étudiants soit effectivement réalisée* »

A l'instar de nombreuses universités françaises, l'UAG est doté d'un OIVE-IP (Observatoire Interrégional de la Vie des Etudiants et de l'Insertion Professionnelle) qui est localisé uniquement sur le campus de Fouillole en Guadeloupe et qui œuvre pour le compte des 3 pôles universitaires régionaux de l'UAG (Guadeloupe, Guyane et Martinique).

En premier lieu, c'est à l'OIVE-IP que revient la mission d'organiser en pratique l'évaluation des formations par les étudiants. En second lieu, notre département d'économie ne peut se lancer seul dans un tel chantier d'évaluation, tout au moins, nous souhaitons nous inscrire dans des actions répondant à une politique globale de l'UAG. Enfin, en dernier lieu, sachant que ce service commun de l'UAG dispose de moyens limités du fait que notre université, contrairement à l'écrasante majorité des universités françaises, est implantée sur trois « pays », nous aurions aimé discuter avec les évaluateurs pour leur expliquer que notre faculté a besoin de moyens supplémentaires en personnels administratifs et enseignants pour mettre en place tous ces dispositifs de suivis de l'insertion des étudiants, d'évaluation des formations, etc. En attendant, dans la perspective de préparation de l'offre de formation dans le cadre du prochain contrat quadriennal, nous avons déjà prévu de rendre opérationnelle une démarche d'évaluation des enseignements en collaboration avec l'OIVE-IP.

◆ « *le dispositif d'insertion professionnelle sur le site de Guadeloupe devrait être renforcé, en intégrant notamment un plus grand nombre d'intervenants professionnels dans la formation* »

Dans la cohérence des réponses apportées plus haut, nous devons exprimer que la licence Economie-Gestion n'est pas une licence professionnelle. En Guadeloupe, notre offre de formation en licence propose une licence générale avec deux mentions et également deux licences professionnelles : une en gestion et management des entreprises et une autre en hôtellerie et tourisme. Toutefois, au sein de notre licence générale, comme nous l'avons mis en lumière, les unités d'enseignements intègre d'ores et déjà plusieurs dispositifs de pré-professionnalisation.

Monsieur Alain Maurin
Responsable de la mention